

FQPPU

Un très bref compte-rendu des travaux du Comité sur le financement des universités (CFU)¹⁻²

De l'époque des comités Gauthier (1967), en passant par le Conseil des Universités jusqu'à la publication, en 2000, de la Politique québécoise de financement des Universités, et encore aujourd'hui, le financement a tenu et tient toujours le rôle de politique gouvernementale centrale des universités. Ainsi, depuis 2000 les modifications à la grille de financement ont confirmé et imprimé des orientations gouvernementales aux modes de gouvernance de l'ensemble et de chacun des établissements universitaires. Alors tout comme les professeurs doivent incarner le lien enseignement / recherche, ils doivent tout autant s'investir dans la gouvernance des universités.

Forte de ces constats, la FQPPU a entrepris depuis l'automne 2005 de nouveaux travaux afin de mieux comprendre les discours quelques fois contradictoires sur le sous-financement des universités au Québec ainsi que son impact actuel et prévisible. Pour ce faire elle s'est dotée le 5 mai 2006 d'un groupe de travail spécialisé (le Comité sur le financement universitaire) avec comme mandat de :

1. Informer et former les membres du Conseil fédéral au sujet des aspects politiques et techniques du financement des universités;
2. Susciter les échanges et le débat en vue de prises de position fédérative sur les questions entourant le financement des universités.

Ce qui requiert de :

- développer notre connaissance des aspects techniques relatifs au financement des universités québécoises;
- développer une position critique sur la situation en vigueur en matière de financement des universités;
- développer notre connaissance des pratiques internes des universités en matière d'affectation des ressources budgétaires.

La problématique du sous-financement était omniprésente à la création du CFU parce qu'elle ne semblait pas être reconnue par les deux paliers de gouvernement ce qui a amené le CFU à partager publiquement avec le Conseil fédéral :

- que la persistance du sous-financement chronique va à l'encontre de la croissance attendue dans le secteur de l'enseignement supérieur et du besoin d'accroître le nombre de diplômées et diplômés;
- que les gouvernements ont adopté des pratiques irresponsables (ambiguïté, délais, opacité, etc.) en demandant aux universités de gérer leur pauvreté relative sans créer de crise sociale;
- que la formule de financement entraîne pour les universités une course aux subventions, aux fonds de dotation, à de nouvelles formes de partenariat-public-privé (néo-PPP);
- que les universités se bureaucratisent pour gérer des pratiques qui transforment leur fonctionnement, accroissent la gestion professionnelle, réduisent la place et l'influence des professeurs dans les instances académiques;
- que le défi était de se doter de données crédibles sur ces aspects ainsi que sur d'autres thèmes qui touchent le financement ou la gouvernance des universités au Québec. (Pour

¹ **Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte**

² Ce texte de résumé résulte des travaux d'analyse, de recherche et d'écriture menés par le Comité sur le financement universitaire de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université. CFU-FQPPU, (Octobre 2007) *Le financement universitaire au Québec : un début d'état des lieux - Premier rapport du Comité sur le financement universitaire présenté au Conseil fédéral de la FQPPU et à chacun des syndicats membres.*

mémoire on avait évoqué, entre autres, le financement public des universités, les liens entre l'enseignement et la recherche, les corrélations possibles entre la qualité et l'accessibilité, la bureaucratisation des universités et la marchandisation des savoirs.)

Heureusement, le gouvernement du Québec a reconnu les niveaux intolérables de sous-financement des universités et a décidé en décembre 2006 d'y réinvestir tout en annonçant également l'implantation d'une nouvelle grille de financement et des hausses des frais de scolarité. Pour ce qui est du gouvernement du Canada, il a annoncé son intention de réinvestir en enseignement supérieur pour 2008-2009.

Ces nouvelles qui libéraient une partie de la tension financière des universités ont été accompagnées de l'accès à un certain nombre de données au bénéfice de la FQPPU et de ses membres. Cette nouvelle donne a orienté les travaux du CFU, travaux qui permettent aujourd'hui de tracer les contours d'un premier état des lieux.

Quelques données

Même si les données financières sont difficiles à obtenir et à interpréter comme le soulignait récemment le Vérificateur général du Québec, la FQPPU, grâce à la collaboration de la Commission parlementaire sur l'éducation, du ministère de l'Éducation ainsi que de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, a réussi présenter un premier état de situation en octobre dernier. Ainsi, en 2004-2005³, le budget de fonctionnement⁴ des universités québécoises se situait à 4,1 milliards de dollars canadiens. Cette somme doit supporter le fonctionnement régulier (enseignement, recherche, services aux collectivités, *etc.*) des universités québécoises.

Le financement des universités québécoises provient de quatre grandes sources : les étudiants, le Gouvernement du Québec, le Gouvernement du Canada et le secteur privé (entreprises, individus, fondations, *etc.*). La part relative de chacun de ces groupes dans le fonctionnement des universités correspond, en 2004-2005, à 14% pour les étudiants, 53% pour le Gouvernement du Québec, 13% pour le Gouvernement du Canada et 20 % pour les autres sources.

Il faut noter que le financement en provenance du Gouvernement du Québec inclut un apport supplémentaire du gouvernement canadien par les programmes de péréquation et de transfert pour l'enseignement postsecondaire. Cette part est généralement estimée à une valeur qui se situe entre 20% et 35% du financement en provenance du Gouvernement du Québec. Cette situation explique le rôle d'interlocuteur majeur et l'importance des négociations avec le Gouvernement du Canada.

De 1997-98 à 2004-05, l'ensemble du budget de fonctionnement des universités a augmenté de 71%, passant de 2,4 milliards à 4,1 milliards de dollars canadiens (dollars courants). La hausse la plus marquée provient des fonds fédéraux qui augmentent leur contribution de 188%. La part relative des investissements fédéraux passe ainsi de 7,7% à 13,0% (+5,3%) sur la période couverte. Cette hausse des fonds fédéraux supporte surtout le programme des Chaires de recherche du Canada ainsi que l'augmentation des fonds dédiés à la recherche et au support à la recherche.

La hausse la plus faible est celle des étudiants. Leur contribution augmente de 50%. La part relative de leur apport au financement des universités québécoises passe de 15,9% à 14,0% (-1,9%). Certains pourraient y voir une invitation à continuer ainsi et à viser la gratuité des études universitaires à terme, surtout lorsqu'on sait que cette part étudiante était d'environ 30% au début des années soixante-dix, alors que d'autres y verraient une justification aux dernières hausses de frais de scolarité et de frais afférents « les étudiants devant faire leur juste part ».

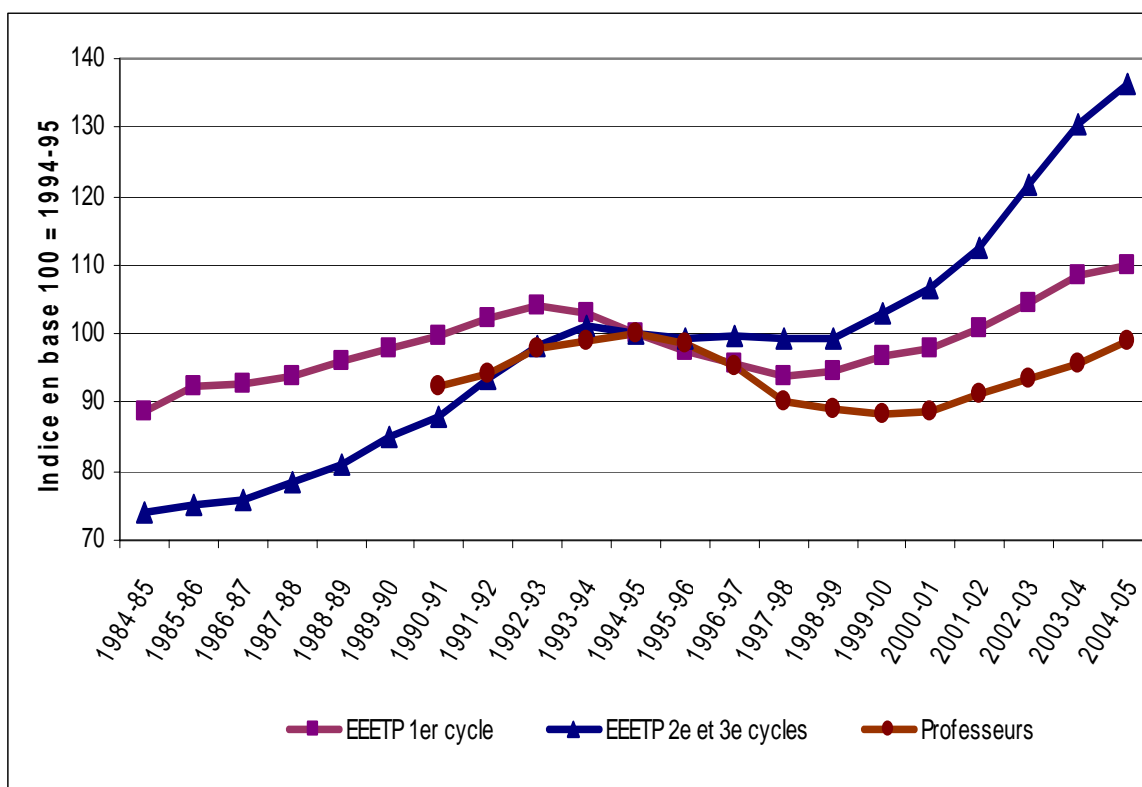
³ L'année 2004-2005 est la dernière année pour laquelle les données sont disponibles car les données de 2005-2006, ainsi que celle de 2006-2007, n'ont pas encore été validées dans leur ensemble. Il est évident que le réinvestissement du Québec de quatre-vingt-dix millions en décembre 2006 modifiera, quoique de manière marginale, les proportions pour 2006-2007.

⁴ Est-il besoin de rappeler que cette somme exclut les fonds d'immobilisation qui, par définition et légalement, sont gouvernés par une logique différente.

Fait notable, la hausse relativement faible des sommes en provenance du gouvernement québécois qui, dans le financement du fonctionnement des universités, est passée de 57,4% à 53,4% (-4,0%). Cette situation se produit dans un contexte où les activités de recherche des universités vont croissantes et où les effectifs étudiants équivalant au temps plein augmentent de plus de vingt pourcent au total, avec une hausse significative de plus de trente-sept pourcent aux cycles supérieurs.

C'est lorsqu'on met en relation un certain nombre de ces données qu'on peut en déduire des principes de gouvernance des administrations universitaires. Par exemple dans le tableau suivant, nous pouvons voir que le nombre de professeurs (en base 100) a diminué depuis 1994-95 alors que le nombre d'EETP a augmenté de manière significative et surtout aux cycles gradués. Au cours de la même période, les budgets de recherche ont augmenté ainsi que le nombre, évidemment, de chargés de cours (plus de 25%); on constate également à la lecture des documents financiers que la part relative du budget des universités consacrée au personnel de direction et de gérance a augmenté de 2% de 1997-98 à 2004-05, alors qu'elle a diminué de 4,4% chez les professeurs.

EETP du 1^{er} cycle, EETP des 2^e et 3^e cycles et nombre de professeurs pour les années disponibles (en base 100)



Dans un contexte de sous-financement, la distribution des ressources à l'université a changé : moins de professeurs, plus de chargés de cours, plus d'étudiants, plus de travaux de recherche. Le nombre d'administrateurs a lui aussi augmenté pour pouvoir gérer la crise et répondre aux exigences gouvernementales de reddition de comptes. Au moment où l'université semble être capable de reprendre son souffle, on ne nous parle pas de rattrapage dans l'engagement de professeur mais plutôt des nouvelles exigences bureaucratiques pour gérer le développement, maintenir une « productivité universitaire accrue » et rendre la gouvernance « plus efficace et responsable ».

Par ailleurs, il semble que le gouvernement canadien ait tendance à s'impliquer plus directement dans le financement et l'orientation de certaines universités. Enfin plusieurs champs de recherche restent ouverts sur les liens entre la gouvernance et le financement. On peut évoquer ici l'ensemble des questions touchant : le financement public des universités, les liens entre l'enseignement et la recherche, les

corrélations possibles entre la qualité et l'accessibilité, la bureaucratisation des universités et la marchandisation des savoirs, le clientélisme, sinon le consumérisme des étudiants, *etc.*

La suite des choses

Une des seules conclusions qu'on peut tirer comme professeur devant cet état de situation et une des seules parades efficaces démontrées devant les atteintes à ce que certains nomment l'âme de l'université, c'est de souligner l'importance de l'implication des professeurs dans leur université à tous les niveaux. Alors tout comme les professeurs doivent incarner le lien enseignement-recherche dans leurs actions et dans leur vie, ils doivent tout autant s'investir dans la gouvernance des universités.

Pour ce qui est du CFU, il entreprendra cette année une tournée des universités membres pour recueillir des données plus précises et, dans un autre ordre d'idées, il prévoit publier un premier rapport sur le financement des immobilisations en avril ou mai 2008.

Michel Umbriaco
7 novembre 2007